

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'APREMONT**

L'an deux mil vingt-cinq, le deux du mois de septembre à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune d'APREMONT dûment convoqué par Monsieur le Maire d'Apremont en date du 26 août 2025, s'est rassemblé en Mairie d'Apremont, sous la présidence de Monsieur Michel DAGNIAUX, Maire, en session ordinaire.

ETAIENT PRESENTS :

Michel DAGNIAUX, Roger POTIN-VESPERAS, Françoise DUBREUCQ, Valérie KEH, Laurent DECOSTER, Frédéric DUROSOY, Didier HAMART, Philippe PERRIER, Éric AGUETTANT.

ABSENT : Annick BLOCK.

POUVOIRS : Annie VAN HOLLEBEKE pouvoir à Françoise DUBREUCQ, Véronique DANZEL pouvoir à Michel DAGNIAUX, Nathalie BOUSSICAUD pouvoir à Roger POTIN-VESPERAS, Pierre MACIEJEWSKI pouvoir à Didier HAMART.

Secrétaire de séance : Didier HAMART

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Quorum
14	09	04	13	08

N° 2025/19 - OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°01

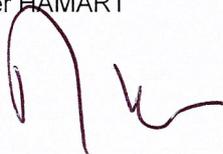
Le Maire informe le conseil municipal qu'une rectification budgétaire doit être effectuée à la suite à une erreur lors de la saisie informatique du budget primitif 2025.

Le Maire propose la décision modificative suivante que le conseil municipal accepte à l'unanimité :

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT		
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov.		3 514.00 €
TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre		3 514.00 €
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov.	- 3 514.00 €	
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions	- 3 514.00 €	
Total	3 514.00 €	3 514.00 €

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Didier HAMART



Le Maire
Michel DAGNIAUX,

